



Rupture de contrat avec l'armée

Par **floriqn**, le **09/05/2011** à **11:07**

Bonjour,

Ayant un très bon ami étant sous contrat avec l'armée de terre pour encore 3 ans, il souhaiterait quitter celle ci. Pour divers problèmes personnels qu'il ne souhaite pas étaler je voudrais savoir si certains d'entre vous connaissent personnellement des personnes ayant déserté l'institution militaire et leurs parcours/procédure à la suite de cela. Je souhaiterais savoir également si il est possible de signer un contrat en alternance après avoir déserté.

Merci